

SERRALONGUE

notre village

Décembre 2013

Bulletin municipal N° 61



Hymne à Serralongue (suite)

**Case-Pierris ! ô nid caché dans les grands chênes !
C'est là que s'écoula mon enfance sereine ;
Sous ton toit paternel j'ouvris mes yeux au jour.
Emporté sur les flots d'une mer en furie,
J'ai quitté, jeune encore, la lointaine Algérie...
Case-Pierris, vers toi va mon fervent amour.**

**O Serralongue ! avec amour, avec fierté
Je te salue, pays d'éternelle beauté.**

Abdon POGGI

Chers Amis,

Si dans le précédent numéro je vous annonçais la réouverture de l'épicerie du village par Valérie BOUDOU, j'ai le regret de voir depuis le 1er décembre, la fermeture de cette même épicerie.

Depuis le 1er octobre 2013, Florence SANTONI soutenue par son ami Didier, a pris la gérance du café de la Poste. Quand à Candy CHALLET et son amie Pauline FIGUERES, elles installent dans l'appartement communal laissé vacant par la famille VENTURA, une **Maison d'Assistants Maternelles**. Elles viennent d'obtenir l'agrément de ces locaux par le Conseil Général et il leur reste maintenant à suivre le stage de formation.

Je voudrais remercier NADIA, MARTINE et VALERIE, pour tout ce qu'elles ont fait pour le village et les services qu'elles ont rendu aux habitants de Serralongue et d'ailleurs. A FLORENCE, DIDIER, CANDY et PAULINE, je souhaite la bienvenue à Serralongue et surtout beaucoup de réussite dans leurs entreprises.

Comme tous les ans, la commission départementale des villes et villages fleuris est venue contrôler le fleurissement de notre village. Le jury a décerné le 9ème prix à Mme Thérèse CASALS, dans la catégorie « façades, balcons et pas de portes », et le 4ème prix à Mr Gérard KREBS, dans la catégorie « jardins ». Un grand bravo aux deux lauréats, sans oublier Sabine, Jeannette, Jean-François et Jordan les responsables du fleurissement du village.

Un point sur les travaux :

- Les garde corps en bois dégradés et dangereux de la passerelle du grau ont été remplacés. Ils sont maintenant en fer donc plus résistants.
- Le départ de la route du mas a été cimenté sur une longueur de 10 mètres, et des « coquilles » ont été posées pour évacuer les eaux de pluie. Ces travaux ont été réalisés par les employés municipaux.
- Le multiple rural : Mr Yeste l'architecte a finalisé le projet définitif. Nous avons reçu la subvention du Conseil Régional d'un montant de **89000€** : ce que nous avons demandé. Celle du Conseil Général, d'un montant de **40200€**, la moitié de ce que nous avons demandé. La dotation de l'état nous a été refusée pour la quatrième année consécutive. Le lundi 8 décembre, avec Sabine nous avons été reçus par Mr le Sous Préfet. Il soutient notre projet et nous aidera à hauteur de **72100€**, lors de la prochaine attribution de **Dotations d'Equipement des Territoires Ruraux**.
- Le re-profilage de la route de la Case de l'Anette va être réalisé par la société Vallespir Construction et nous sommes en attente d'un devis pour bétonner une partie de la rue du Bac Petit.

A toutes et à tous je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne santé et une **bonne et heureuse année 2014**.

BON ANY 2014

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie BOSCH.

1. Point sur le Multiple rural del Canigó :

Suite au refus de la DETR, une discussion a été engagée avec Mr Le Sous Préfet pour lui exprimer notre mécontentement. Le dernier plan proposé a été validé par les bâtiments de France. Nous avons reçu de Mr YESTE le dossier de demande de permis de construire.

Le conseil municipal prendra rendez vous avec Mr le sous-préfet à la rentrée.

2. Désignation du Correspondant tempête

ERDF nous demande de désigner un correspondant tempête dans la commune pour leur permettre d'intervenir plus rapidement. Le conseil municipal désigne Mme Jeannette JEANSON. Mr Jean Marie BOSCH est désigné suppléant. Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Sentiers de randonnées Serralongue /Le Tech

Le sentier est correct jusqu'à la rivière. De la route du Moulin Benc au Tech, le sentier n'est pas entretenu et envahi de ronces. Après nettoyage il faut prévoir un balisage (prévu le samedi 07/09/2013 à 9h00)

4. Compte rendu du conseil communautaire du 20 juin 2013 et 04 juillet 2013

Formation des aides soignantes : la CCHV a le projet de mettre en place une formation en Haut Vallespir.

Etat des chantiers en cours :

- ✓ Le réseau de chaleur sera fini en septembre 2013 pour la rentrée scolaire (collège)
- ✓ Médiathèque d'Amélie les Bains finie au mois d'août 2013.
- ✓ San Guillem : 680 000€ pour la mise aux normes du gîte (sans la piste)
- ✓ La Baillie : DETR : 150 000€ et 520 000€ d'autofinancement pour 1 300 000€ de budget.
- ✓ Pour l'autofinancement de ces projets, la CCHV a du faire un emprunt de 780 000€ (Caisse d'Epargne : 3,70% et Crédit Agricole : 4,12%)

Le 29 septembre 2013 à 11h à Saint Esteve aura lieu la marche de l'espoir (mucoviscidose) à l'espace Saint Mamet

5. Point sur l'organisation du 14 juillet

Préparatif de l'apéritif à partir de 9h00 pour les élus. Défilé du 14 juillet 2013 à 11h00.

6. Questions diverses :

Effondrement de la route de Can Pelat jusqu'au passage à gué. Le montant des travaux est évalué à 69 000€ par VALLESPER CONSTRUCTION. Les travaux de sécurisation doivent être faits une fois le devis et la demande formalisée par ERDF. Il faut prévoir de mettre des signalisations de limitation aux 3T5 sur les chemins ruraux.



1. Elections 2014/Composition du futur Conseil communautaire /Répartition des sièges.

Suite à la circulaire de la préfecture du 07 mars 2013, relative aux nouvelles règles de répartition des sièges entre communes membres au sein des Conseils Communautaires, les Conseils Municipaux peuvent décider de ne pas appliquer les règles de calcul automatique, mais de fixer l'effectif global du Conseil Communautaire et sa répartition à l'amiable (Article L.5211-6-1 I. du CGCT), et qu'à défaut d'accord amiable la commune perdrait un siège au sein du Conseil Communautaire.

En accord avec la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 mars 2013, le conseil municipal se prononce en faveur d'un accord amiable qui permet de maintenir l'effectif total du Conseil Communautaire à 41 sièges, et à la communes de Serralongue de conserver ses 2 sièges.

Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Loyers et prestations des gîtes communaux- Saison 2013-2014 : Modification des loyers des gîtes communaux pour la saison 2013-2014.

⇒ **Gîte N°119405 dit "Presbytère"**

Durée de la location	Semaine	Semaine	Semaine	Week-end
Période	Moyenne saison	Haute saison	Hors saison	Hors juillet et Août
Prix en Euros	308	440	275	165

⇒ **Gîte N°119406 dit "Musée"**

Durée de la location	Semaine	Semaine	Semaine	Week-end
Période	Printemps Moyenne saison	Haute saison	Hors saison	Hors juillet et Août
Prix en Euros	319	462	275	165

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Terrain de Tennis :

Le mercredi 14/08/2013 a eu lieu une réunion avec le Président de la Fédération Départementale de Tennis et un Ingénieur conseil pour la rénovation du terrain de tennis de Serralongue. Etaient présents : Jean Marie BOSCH, Sabine QUINTANA et Jean Marie SERDANE. Outre le fait que le terrain doit être désherbé et nettoyé des graviers, les arbres doivent être élagués. Un compte rendu sera fait par l'ingénieur conseil sur les solutions envisagées. En attendant, la commune recherche des moniteurs de tennis ou toute personne désirant proposer ses services pour des cours de tennis pour enfants (formation envisageable).



QUELQUES REALISATIONS DE NOS EMPLOYES MUNICIPAUX

La passerelle qui enjambe la rivière du Casteil, au niveau du Grau, à Can Pau, avait des garde-corps en bois vieillissants, abîmés et qui étaient dangereux.

Ils ont été remplacés par des garde-corps en fer bien plus sécurisants et rassurants pour les personnes qui vont emprunter cette passerelle.



La route du mas qui débouche sur la RD44, à chaque forte pluie, déversait des cailloux, de la terre sur le bitume et rendait la circulation dangereuse.

L'agence routière de Céret du conseil Général, nous a demandé de bétonner sur au moins 5 mètres ce carrefour.

C'est maintenant chose faite, des coquilles en béton ont été placées en travers de la route et le long du caniveau, elles canalisent les eaux de pluie vers l'aqueduc situé à proximité. La chaussée a été bétonnée et le mur de soutènement qui menaçait de s'effondrer a été consolidé.



Sur l'aire du Canigou des travaux de protection des zones herbeuse et d'embellissement sont entrain d'être réalisés, par la pose d'une barrière en bois.

Bravo à Jean-François et à Jordan : nos employés municipaux.

1. Appartement communal (foyer) :

Une demande a été faite pour la création d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM). Elles proposent de garder jusqu'à 8 enfants dans l'appartement de la commune (en remplacement de Mr et Mme VENTURA). L'appartement doit être mis aux normes et les 2 personnes (Candy CHALLET et Céline FIGUERE) doivent passer les diplômes. Il faudrait faire un bail professionnel avec durée minimale de 6 ans.

Le conseil municipal demande la présentation d'un dossier (chiffrage, objectif, organisation, etc...)

2. Demande d'inscription de l'itinéraire « Serralongue/Le Tech » au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Pour avoir l'agrément PDIPR, il faut déjà s'inscrire. Ce chemin a été nettoyé. Deux conventions de passage doivent être effectuées. Le conseil municipal vote pour la demande d'inscription de l'itinéraire « Serralongue/Le Tech » au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées)

Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Service de remplacement de personnels du centre de Gestion (convention)

Jocelyne SERDANE prend 10 jours de congés. Une personne du centre de gestion va effectuer le remplacement. Une délibération doit être prise. Délibération : vote POUR à l'unanimité

4. Zone de revitalisation rurale (classement des communes)

Le préfet nous informe que les communes classées en ZRR (zone de revitalisation rurale) le restent.

5. Réforme des rythmes scolaires :

La rentrée scolaire s'est bien passée avec 16 enfants. Concernant les rythmes scolaires, le conseil municipal doit travailler, en étroite collaboration avec Mr l'instituteur, sur le sujet avant la fin de l'année. Des groupes de travail sont faits et une réunion est prévue à Argelès sur mer le 23/09/2013 sur le thème « projet éducatif territorial). La commune sera représentée par Michelle COSTE

6. Tour de Serralongue : L'inscription au PDIPR du « tour de Serralongue » a été approuvée par le conseil général.

7. Délibération pour demande de subvention au conseil général et agence de l'eau

Une délibération doit être prise avant le 30/09/2013 pour les demandes de subvention pour les travaux de mise aux normes du réseau d'assainissement du village et de la « cloche » de la station d'épuration pour un devis retenu de 15885,00€ HT. Délibération : vote POUR à l'unanimité



1. Location du café de la Poste :

Présentation des candidats :

- Yolande AUBERT (rendez vous décliné pour raisons financières)
- Florence SANTONI (excellente présentation)
- Valérie CALVEZ (non présentée)
- Olivier SANS (excusé absent du département)

Résultats des votes :

Fleur SANTONI : VOTE POUR à l'unanimité. Fleur SANTONI prendra la gérance à compter du 1^{er} Octobre 2013. Le loyer mensuel du café de la poste est fixé à 165.00 euros mensuels.

Le bail sera préparé par Maître DENAMIEL.

2. Location appartement communal :

La location de l'appartement communal situé 4 rue Abdon Poggi, pour 2013-2014, est fixé à 330 euros. Le bail sera signé chez Maître Denamiel : 6 pour 2 contre

A la suite de l'état des lieux concernant cet appartement occupé par Madame et Monsieur VENTURA la caution de 320 euros doit leur être rendue : oui à l'unanimité

3. Droit de préemption suite à division parcelles terrain DEMENUS :

- Délibération pour l'achat d'un terrain cadastré section A n° 10.63 d'une superficie de 5 200 m² pour le prix de 4 000 euros : vote pour à l'unanimité
- Délibération pour D.M. : la somme de 6 000 euros du 020 vers 21.11 pour 4 000 euros et 21.17 pour 2 000 euros : vote pour à l'unanimité

CAFE DE LA POSTE



Fleur et Didier ont repris la suite de l'activité commerciale du Café de la Poste de Serralongue.

Leur arrivée permet au village de maintenir la distribution du journal et du pain tout en conservant un bistrot de Pays, commerce de proximité primordial pour le village.

Toutes l'équipe municipale remercie Martine et Nadia pour leur investissement.

Fleur a une très grande expérience de la restauration parisienne (Restaurant DUCASSE - Tour Eiffel, Restaurant « Au pied de cochon », le repaire de Cartouche, la « Regalade », le SAOTICO et les papilles ... entre autres) très connus dans le milieu de la gastronomie.

Les Serralonguais ont eu l'occasion de découvrir son savoir faire culinaire mais aussi son accueil chaleureux.

Le café de la Poste est ouvert tous les jours de la semaine (sauf le lundi) à partir de 9h00.

Téléphone : 04.68.21.18.92 / Portable : 06.87.67.46.11

1. Accueil des candidates pour l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles : Une demande a été faite pour la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM). Elles proposent de garder jusqu'à 8 enfants dans l'appartement de la commune (en remplacement de Mr et Mme VENTURA). Pauline FIGUERES est venue présenter le projet et à répondu aux différentes questions du conseil municipal. Suite à sa présentation, le Maire et le conseil municipal ont donné leur accord pour la location de l'appartement à compter du 1^{er} novembre 2013. Délibération : vote POUR à l'unanimité
2. Compte rendu de la réunion « Projet Educatif Territorial » : Michelle COSTE a participé à la réunion sur les rythmes scolaires en présence de l'inspectrice d'académie, d'une déléguée de la CAF et d'une déléguée de Jeunesse et sport. Les grandes lignes d'applications sont :

Les dates clés de l'application de la réforme



Il faut prévoir un groupe de travail avec Mr ROIGT, professeur des écoles de Serralongue pour que les activités pédagogiques complémentaires soient en phase avec le projet d'école.

Financièrement, la commune percevra une aide de la CAF de l'ordre de 54€ par enfant par an.

Vous pouvez trouver toutes les informations relatives aux rythmes scolaires sur : www.education.gouv.fr/cid66696/la-reforme-des-rythmes-a-l-ecole-primaire.html

RÉFORME DES RYTHMES À L'ÉCOLE PRIMAIRE FAVORISER LA RÉUSSITE SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

La réforme des rythmes à l'école primaire permettra un plus grand respect des rythmes d'apprentissage et de repos de l'enfant, conformément aux préconisations des scientifiques spécialistes de la question. Elle rapprochera la France des pratiques de ses voisins européens. Les élèves seront ainsi plus attentifs pour apprendre à lire, écrire et compter. Ils seront moins fatigués et plus épanouis. La réforme conduira en outre à un meilleur équilibre entre temps scolaire et périscolaire tout en maintenant le nombre d'heures d'enseignement hebdomadaire obligatoire.

- Une semaine de **4 jours et demi** incluant le mercredi matin*
24 heures d'enseignement hebdomadaires comme actuellement
*dérogation possible pour le samedi
- Une journée d'enseignement allégée de 45 minutes en moyenne
- Une année de **180 jours** de classe contre 144 jours actuellement
Finlande 190 jours/an
Royaume-Uni 190 jours/an
Allemagne 208 jours/an
- Une prise en charge des élèves à l'école jusqu'à 16h30
- Des activités pédagogiques complémentaires organisées en groupes restreints d'élèves
- Des temps d'activités périscolaires (culture, art, sport, etc.) dans le cadre de projets éducatifs

Une pause méridienne de 1 heure 30 minimum

education.gouv.fr/rythmes-scolaires

EXEMPLES D'EMPLOI DU TEMPS

	08H00	08H30	09H00	10H00	10H30	11H00	11H30	12H00	12H30	13H00	13H30	14H00	14H30	15H00	15H30	16H00	16H30
EXEMPLE 1																	
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		APC	DÉPART DE L'ÉCOLE								
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		TAP	DÉPART DE L'ÉCOLE								
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT															
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		APC	DÉPART DE L'ÉCOLE								
VENREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		TAP	DÉPART DE L'ÉCOLE								
EXEMPLE 2																	
LUNDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		TAP	ENSEIGNEMENT		DÉPART DE L'ÉCOLE								
MARDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		APC	DÉPART DE L'ÉCOLE								
MERCREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT															
JEUDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		APC	DÉPART DE L'ÉCOLE								
VENREDI	ACCUEIL	ENSEIGNEMENT		PÉRI-MÉRIDIANE		ENSEIGNEMENT		TAP	DÉPART DE L'ÉCOLE								

APC : activités pédagogiques complémentaires
TAP : temps d'activités périscolaires

Les dates clés de l'application de la réforme

Janvier 2013	Avril 2013	Mai 2013	Septembre 2013
Publication du décret pour la mise en place de la réforme en septembre 2013	Information sur le report éventuel de l'application de la réforme dans votre commune (rentrée 2014)	Information des parents sur l'organisation de la semaine scolaire	Retournée scolaire avec l'application de la réforme (sauf cas de report à 2014)

1. Décisions modificatives n°3 et n°4 : De façon à pouvoir financer les différents projets non prévus au budget :
 - ✓ Terrain FITTE : 695,00€ d'honoraires et 1€ symbolique
 - ✓ Terrain RAMON (parking) : 500,00€ et 1€ symbolique
 - ✓ Contrat location gérance : 873,00€
 - ✓ Contrat Bail professionnel : 800,00€
 - ✓ Achat terrain DEMENUS : 1600,00€ d'honoraires et 4000,00€ d'achatUne délibération doit être prise pour transférer les 15220,00€ des produits des amendes de police 2012 vers les sections correspondantes au financement de ces dépenses. Délibération : vote POUR à l'unanimité
2. Délibération acquisition du terrain de Mr Michel FITTE :
Vue la délibération du 1er mars 1975, le conseil municipal prend une délibération pour l'acquisition des 3ha 15 ca de la parcelle de Mr Michel FITTE. Délibération : vote POUR à l'unanimité
3. Café de la Poste : Mr Le Maire présente le contrat du Café de la Poste rédigé par Maître DENAMIEL qui a été signé avec Mme Florence SANTONI et qui a coûté à la commune 873,00€ de frais notariés. L'inscription à la chambre de commerce et les stages ont été faits. Les 3 portes du café ont échangés (même gabarit etc..). Dans le cadre de la vente de matériels du chalet de las Conques, 2 tables et 2 étagères ont été achetées pour la somme de 300€. Le four de la cuisinière a été arrangé par Jean François ROUSTANY. Le cumulus a du être changé (600,00€). Concernant le pain, l'épicerie fermant le 1^{er} décembre 2013, nous reviendrons sur les formules précédentes, à savoir, approvisionnement du pain par des boulangers du canton. Le projet de Multiple rural bénéficie, à date, d'une subvention de 89 000,00€ du Conseil Général. Une réunion est prévue avec le sous préfet pour reparler des subventions.
4. Travaux sur la voirie communale
Concernant la réfection de la voirie communale, nous avons fait faire 2 devis :
 - ✓ Route du bac petit : 14 828,00€ TTC (VALLESPER CONSTRUCTION)
 - ✓ Case de l'Annette : 7893,00€ TT (SACER COLAS)Proposition de faire les travaux de la route de la Case de l'Annette et de commencer celle du Bac Petit par tronçon avec le budget route alloué restant. Faire faire un devis avec béton. Délibération : vote POUR à l'unanimité
5. Réforme des rythmes scolaires
En fin de mois a eu lieu le conseil de classe avec Luc ROIGT professeur des écoles, Mr Le Maire, Mr Léonce OLIVE et la représentante des parents d'élèves Mme Audrey MALLET. Le choix s'est porté sur des activités pédagogiques de 15h45 à 16h30 mais il semblerait que cela soit de 13h30 à 14h15 (décision de l'Inspection Académique à confirmer). Pour Prats de Mollo, c'est la CCHV qui paye les heures de garderies périscolaires. Une réunion doit être faite avec les communes ayant des écoles dans le canton pour harmoniser l'organisation des périscolaires et en particuliers la partie financière.
6. Compte rendu du Conseil Communautaire :
 - ✓ Gestion des déchets : mise en place de récupérateurs de déchets d'origine électroniques. Leur poser la question de la récupération des filtres à huile et des filtres à cartouche.
 - ✓ Poubelles enterrées : le sujet est à l'étude mais il faudrait un seul point de poubelles. Il faudrait insister.
 - ✓ Réseau de chaleur : a été inauguré à Arles sur Tech et au passage il y a 8 privés peuvent se connecter
 - ✓ Médiathèque : le coût pour Serralongue sera de moins de 2€ par habitant.
7. Stationnement Rue St Antoine
Du carrefour à la scierie, le conseil municipal décide l'interdiction du stationnement le long de la rue de Saint Antoine. A l'avenir il faudrait prévoir des trottoirs pour des raisons de sécurité.

Démission de Mr Léonce OLIVE

1. Commande à la pépinière départementale/2014/Délibération

Présentation de la liste des plantes à commander au conseil général. Délibération : vote POUR à l'unanimité

2. Attribution de noms de rues pour Can Guillamou/Délibération

Modification du nom de rue « chemin du Canigonenc » par « rue du Canigonenc ». Délibération : vote POUR à l'unanimité

3. Rythmes scolaires : compte rendu de réunion

L'intercommunalité du Haut Vallespir étudie la possibilité de mutualiser l'intervention du personnel supplémentaire en vue de l'application des rythmes scolaires. L'estimation du coût serait de 150,00€ par enfant par an. La prochaine réunion aura lieu début janvier 2014.

4. Réunion du SIVOM : compte rendu

Les syndicats doivent être tous dissous avant la fin de l'année (en vue d'un transfert de compétence à la communauté des communes du Haut Vallespir). Tous les emprunts en cours seront gérés par la Mairie de Prats de Mollo. La commune de Serralongue ne présente pas de dette.

5. Etude pour une proposition d'une participation de la Mairie de Lamanère pour le fonctionnement de l'école primaire de Serralongue :

En vue de la préparation du budget 2014, nous devons communiquer à la Mairie de Lamanère les frais de fonctionnement de l'école primaire de Serralongue dont 5 enfants de Lamanère bénéficient. Ce montant a été évalué à 5953,00€ pour l'année 2014 (frais de personnel, fournitures scolaires, téléphone, internet, produits d'entretien, assurances, électricité et eau)

6. Convention association des Maires et Adjointes / Gendarmerie départementale

L'association des maires et des adjoints et la gendarmerie départementale ont pris une convention de partenariat pour : mieux se connaître, mieux échanger au quotidien, conseiller et informer pour une meilleure tranquillité publique.

Joyeux Noël



Délibérations 2013 N° 31 au N° 46		
N°031	Droit de préemption urbain/ Terrains consorts DEMENUS	14/06/2013
N°032	Décision modificative N°01	14/06/2013
N°033	Désignation « correspondant tempête »	12/07/2013
N°034	Loyers et prestations des gîtes communaux. Saisons 2013-2014	17/08/2013
N°035	Elections 2014/Composition du futur Conseil communautaire /Répartition des sièges	17/08/2013
N°036	Demande d'inscription de l'itinéraire pédestre «Serralongue -Le Tech» au PDIPR	06/09/2013
N°037	Service de remplacement du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale des Pyrénées Orientales	06/09/2013
N°038	Demande de subvention au Conseil général et à l'Agence de l'eau pour La Réhabilitation des réseaux de collecte et de la station d'épuration.	06/09/2013
N°039	Loyer et dépôt de garantie de l'appartement communal 4 Rue Abdon POOGI	21/09/2013
N°040	Droit de préemption urbain/ Achat Terrain consorts DEMENUS	21/09/2013
N°041	Décision Modificative N° 02	21/09/2013
N°042	Location gérance Café Communal	21/09/2013
N°043	Location appartement communal	04/10/2013
N°044	Décision Modificative N° 03	11/11/2013
N°045	Création de l'opération N° 169 Travaux de voirie, Décision Modificative N° 04	11/11/2013
N°046	Acquisition foncière / Rue Pierre TALRICH	11/11/2013

DU COTE DES ASSOCIATIONS

Comité des fêtes de Serralongue :

L'assemblée générale a eu lieu le 26/10/2013. Les festivités pour l'année 2013 se sont bien passées. L'ambiance est toujours aussi forte avec une clôture réussie par la Gambamoulade avec plus de 500 personnes. Le Président, Julien OLIVE, a souligné l'investissement des jeunes qui étaient présents à la préparation, au service et au nettoyage.

Le bilan financier est positif de 3611.61 euros avec un budget global des festivités qui s'élève à 26000,00 euros. La FESTA MAJOR est à l'équilibre pour la 1ère fois depuis ces dernières années et la Gambamoulade est également bénéficiaire. Le bilan financier des festivités a été voté à l'unanimité.

Ce bilan positif permettra de continuer les investissements pour la commune et surtout de perpétuer notre tradition de la FESTA MAJOR.

Le nouveau programme a été établi avec :

- Rifle : **dimanche 29/12/13 à 15h00**
- **Dimanche 13/07/14** : Animation et grillade. Feux d'artifice à 23H.
- **Samedi 26/07/2014** : sardanes sur la place avec repas / spectacle
- **FESTA MAJOR** :
 - ✓ **Lundi 11/08/2014** : Tournoi de foot/rugby
 - ✓ **Mercredi 13/08/2014** : Llevant de taula
 - ✓ **Jeudi 14/08/2014** : sardanes avec la « Principal del Rossillo » et bal avec SUSPEN'S
 - ✓ **Vendredi 15/08/2014** : chanteurs catalans « CANTEM JORDI » et Soirée Mousse
 - ✓ **Samedi 16/08/2014** : GAMBAMOULADE



Le bureau a été renouvelé dans son intégralité :
Président : Julien OLIVE - Vice-Président : Julien TORRAILLES
Trésorier : Richard TENAS - Trésorier adjoint : Christelle MOLI
Secrétaire : Sabine QUINTANA - Secrétaire adjoint : Laure MARQUES/Céline SIVIEUDE

Le comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous espère nombreux pour les manifestations de 2014.

Les associations de chasse : ACCA et AICA :



Samedi 9 novembre les chasseurs de l'équipe de battue au sanglier de la commune avaient invités leurs amis de Lamanère pour une battue commune sur le secteur de la vallée du Cortals.

Le beau temps était de la partie pour les 76 participants qui pouvaient recenser à la fin de la battue pas moins de 13 sangliers de 15 à 86 kg (le tir du chevreuil n'avait pas été autorisé pour cette matinée de chasse commune).

A la mi-journée l'ensemble des participants se sont retrouvés à la Maison de la chasse et de la pêche pour un apéritif convivial où chacun a pu raconter ses aventures matinales. Félicitations à tous pour la parfaite organisation de cette journée, et à l'année prochaine pour une invitation à Lamanère.

Syndicat d'Initiative :

Le Marché de Noël, pour sa 6^{ème} édition, est revenu aux sources pour son emplacement : la cour de l'école a été appréciée, semble-t-il, par les exposants et par les visiteurs.

Cette année, trente et un exposants plus le stand du Téléthon ont répondu présents. Les chalandes ont pu découvrir de nombreux produits artisanaux fabriqués dans les environs : gravures sur verre, céramiques, sculpture sur bois ou métal, produits de la ferme, bijoux, crêpes, charcuterie, miels, confitures, dessins, tableaux, linge enfants, bougies, couteaux, etc...



Le samedi, lors des derniers préparatifs, la météo nous a apporté quelques craintes avec du vent et des averses mêlée de neige. Heureusement le dimanche, le sourire était sur toutes les lèvres car le Marché a bénéficié d'un temps splendide avec un ciel lumineux. De nombreux visiteurs ont pu ainsi apprécier les charmes du Haut Vallespir et découvrir le pittoresque et l'accueil de notre village et de son marché de Noël. Parmi ces visiteurs, Bernard Remedi et Alexandre Reynal, Conseillers Généraux et maires, respectivement, de Prats de Mollo et d'Amélie-les-Bains ont fait le tour du marché accompagnés du maire, Jean-Marie Bosch.

Outre le petit déjeuner, les exposants se sont vu offrir un repas dont le plat principal était une garbure, repas préparé par Jeannette Janson et toute l'équipe du Syndicat d'Initiative était « à la manœuvre » pour le service.

Les visiteurs, quant à eux, ont pu aller se restaurer au Café de la Poste chez Fleur Santoni.

En fixant la date de son Marché de Noël au premier dimanche de décembre, nous constatons que Serralongue a fait un bon choix et que cette date est bien enregistrée dans les agendas de tous.



Rifle de l'école :

La rifle de notre école s'est déroulée le samedi 14 décembre 2013.

Dès 15h00, la salle polyvalente était remplie. Les participants sont venus nombreux pour tenter de remporter les lots composés principalement de dons de commerçants et de particuliers.

Monsieur La Maire et Mme Jeannette JEANSON, conseillère municipale, ont pris en charge le tirage des numéros et l'animation de l'après midi.

Les enfants pouvaient participer à une rifle qui leur avait été réservée et remporter de nombreux jouets. L'après midi s'est terminé toujours dans la bonne humeur par le tirage de la tombola avec en gain un beau panier garni concocté par les parents.



Les parents d'élèves remercient Mr le Maire, son conseil et ses employés pour leur contribution à l'organisation de cette manifestation dont l'ensemble des bénéficiaires permettra aux enfants de partir en voyage cette année.

Ils remercient également les commerçants de Serralongue, de Prats de Mollo La Preste et Saint Laurent de Cerdans pour leur générosité.

Père Noël de l'école :

Le vendredi 20 décembre, les enfants de notre école communale ont été gâtés. Dans un premier temps, Elfi Rebouillot a animé un conte pour enfants intitulé « Loen ». C'est l'histoire de Gabriel et de sa rencontre avec le père Loen qui lui propose de faire un vœu. Gabriel lui demande de devenir riche. Le père Loen lui explique que la richesse qui est en soi est bien plus importante que l'argent « sonnant et trébuchant ». Elfi était accompagnée de « l'homme à la barbe blanche » : le père Noël, qui a apporté aux enfants des livres et des sucreries.



Monsieur le Maire a pris la parole en fin de séance pour souhaiter de bonnes vacances aux enfants, à Monsieur Luc ROIG leur professeur des écoles ainsi qu'à Martine GUYAUX.

ILS NOUS ONT QUITTES

En ce deuxième semestre, nous a quitté : René BRUGAT. Toutes nos condoléances à sa famille.

BAPTEME

Au mois d'août a eu lieu le baptême de Paul, petit frère de Matéo et fils de Vincent TOURNE et Séverine MARGALEF. Félicitations aux parents et grand parents.

*Le Maire,
Les Adjoints,
Les Conseillers municipaux,
Le Personnel communal,
De **Serralongue**
Vous présentent leurs*

Meilleurs vœux

pour cette nouvelle année :



*Qu'elle vous apporte santé, bonheur et
prospérité.*

Bonnes fêtes de fin d'année

SERRALONGUE

Rifle de Noël



16 QUINES
4 Cartons PLEINS

Produits locaux
et un AGNEAU
du Vallespir

15h



Dimanche
29 Décembre